

Le Journal des décideurs

# L'économiste

du Bénin

**AGI**  
AFRICAINNE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

**Bourse Uemoa**

## La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

**Réforme structurelle du secteur**

## Les critères de définition du statut des Communes fixés

Après la réforme structurelle du secteur de la décentralisation, le conseil des ministres d'hier mercredi 1er juin 2022 est revenu sur ... • (Page 10)

**Restrictions du bruit**

## La décision ne passe pas encore à Parakou

Le gouvernement béninois a pris, en conseil des ministres, mercredi 25 mai 2022, le décret portant réglementation du bruit en République du Bénin. Une disposition ... • (Page 11)



## 10<sup>ème</sup> Réunion des Bourses africaines à Douala

• (Page 03)

## 57<sup>ème</sup> assemblées annuelles

## Le DG de Afrik Créances Blaise Ahouantché a pris part aux travaux

Le Ghana a accueilli du 23 au 27 mai 2022, les Assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine ... • (Page 04)

## Sortie des intrants agricoles

## Des centaines de Kg d'engrais arraisonnées par la douane béninoise

La Douane Béninoise poursuit le contrôle de la sortie des intrants vers les autres pays ... • (Page 02)

## Marché des Titres Publics 2022

## La gestion de portefeuille en zone UMOA préoccupe

La gestion de portefeuille en zone UMOA : levier de performance des investissements sur le MTP. C'est le thème de l'édition 2022, des Rencontres du Marché des ... • (Page 04)

## Environnement

## Tabac, l'autre facteur du réchauffement climatique

A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac 2022, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) tire la sonnette d'alarme concernant l'impact de l'industrie du tabac sur ... • (Page 11)

# L'ASEA préoccupée par la compétitivité des bourses africaines



• Le président de l'ASEA, Edoh Kossi AMENOUNVE et le ministre des finances du Cameroun

## Journée nationale de l'arbre/ 38<sup>ème</sup> édition

• (Page 11)

# La SIPI-Bénin fait du reboisement à la GDIZ

Taux de change du Fcfa XOF offert par

**L'économiste**

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	608.55	655.95	770.24	1.46	77.98	39.32	4.77	91.36	165.70	7.84

**Lutte contre la sortie des intrants agricoles**

**Des centaines de Kg d'engrais arraisonnées par la douane béninoise**

La Douane Béninoise poursuit le contrôle de la sortie des intrants vers les autres pays limitrophes du Bénin. Elle vient d'arraisonner des milliers de kilogrammes. 74,5 tonnes d'intrants (dont 9,7 tonnes d'engrais sulfate de potassium et 64,95 t d'engrais maïs) ; 750 Kg d'engrais en provenance de Touro pour la frontière Ouaké ; 242 Cartons d'intrants et 4 boîtes à Kpédékpo dans le plateau stockés dans un domicile prêts à être acheminés dans un pays voisin et 12 cartons d'herbicide en partance dans un pays voisin sur la voie de Balanka. Ces quantités intrants étaient sur le point de sortir frauduleusement du territoire national. Mais c'est sans compter sur la vigilance des disciples de Saint Mathieu.



**Sonahoulou dans la commune de Ouaké**

Il s'agit de 40 tonnes d'engrais de type NPK soigneusement rangées dans un camion immatriculé au Mali. C'est l'inspecteur des douanes Laurent Parfait Mèkoun qui a montré à la presse le camion ainsi que son contenu, tôt dans la matinée du 31 mai 2022 au

poste frontalier des douanes de Sonahoulou dans la commune de Ouaké. Il a expliqué aux professionnels des médias que cette opération a été possible après la réunion du directeur général des douanes et droits indirects Alain Hinkati avec tous les chefs des services d'intervention rapide des 12 départements du Bénin. Selon l'inspecteur Mèkoun, le directeur général a été ferme en ce qui concerne la mise en alerte du dispositif de vigilance pour traquer avec la dernière rigueur les auteurs de tels agissements. Selon cette disposition, il s'agit d'un détournement de marchandises de sa destination privilégiée et cela est passible de peine de privation de liberté de 2 ans fermes et d'une amende équivalente à 10 fois la valeur de la marchandise saisie. Et ce n'est pas fini, les moyens de transport de la marchandise sont saisis. Une lutte implacable et sans fin est menée contre la sortie frauduleuse d'intrants agricoles tant que les trafiquants seront actifs, selon les autorités douanières.

Emmanuel Akakpo  
(Br Atacora-Donga)

**40 tonnes d'engrais au poste frontalier de**



**Cari du jour**

MADAME, VOTRE ENFANT S'EST CONNECTÉ AUX RÉSEAUX SOCIAUX ?

ODJÉ, JE VOIS POURQUOI MES FORFAITS SONT FINIS COMME ÇA. FULBERT, C'ÉTAIT TOI DONC !

**AUX DÉCIDEURS... La guerre par Ukraine interposée**

L'Ukraine située à l'Ouest de la Russie, est un pays tampon entre les Etats soviétiques et ceux de l'Europe et sépare la Russie de la Roumanie. Du côté Ouest, l'Ukraine est aussi frontalière avec la Pologne, membre de l'OTAN et frontalière avec la Russie. L'Ukraine qui fait partie des trois pays qui ont récemment candidaté pour intégrer l'OTAN, partage une longue culture avec la Russie. Si l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord acte l'adhésion de l'Ukraine, la Russie se trouverait entourée à l'Ouest par des membres de l'OTAN. Or, gouverner, c'est prévoir. Et qui veut la paix, prépare la guerre. Il est donc aisé de déduire qu'il s'agit d'une guerre entre la Russie et ses adversaires plausibles de l'OTAN. L'Ukraine n'est qu'un intermédiaire. L'enjeu repose sur la géopolitique de la Russie dont la puissance militaire n'est plus à démontrer. En fait, l'invasion de l'Ukraine par la Russie vise à reconquérir l'Etat ukrainien pour empêcher l'OTAN d'y implanter une base militaire. Car, l'objectif essentiel et immuable de l'OTAN est la sauvegarde de la liberté et de la sécurité de tous ses membres par des moyens politiques et militaires. La mission de défense collective, qui est au cœur de l'Alliance, crée un esprit de solidarité et de cohésion entre ses membres. La Russie ne l'entend pas de cette oreille. Sous les ordres du président Vladimir Poutine, la Russie qui était déjà aux portes de l'Ukraine en s'accaparant de la Crimée lui a déclaré la guerre.

Après quatre jours de combat, le bilan est pesant. Kiev a fini par confirmer avoir accepté des pourparlers avec Moscou. Pendant ce temps, l'Union Européenne a commencé à livrer des armements à l'Ukraine et ferme son espace aérien à la Russie. Au quatrième jour de l'invasion russe en Ukraine, ce dimanche 27 février, les combats se sont poursuivis dans le pays, en dépit de la pression internationale et des sanctions occidentales de plus en plus importantes. Les forces ukrainiennes ont repris le contrôle d'une de leurs importantes villes. Des banques russes ont été bannies de la plateforme interbancaire Swift et les Occidentaux ont aussi promis davantage d'armes à l'Ukraine. Les conséquences de la guerre sont économiquement lourdes pour la Russie. Vladimir Poutine a, de son côté, brandi la « force de dissuasion » de l'armée russe, en clair l'arme nucléaire, une menace qualifiée d'« escalade inacceptable » par les Etats-Unis.

Alors que l'Ukraine espère une intervention occidentale face à l'invasion russe, l'inquiétude est forte quant à l'arsenal militaire de Vladimir Poutine, notamment concernant «Satan 2», un missile réputé pour être capable de raser un pays de la taille de la France. D'après les informations disponibles, le missile nucléaire «Satan 2» serait le plus puissant jamais conçu, et aucune technologie de défense antimissile ne serait en mesure de l'arrêter. Outre sa puissance, il serait équipé d'une technologie furtive pour tromper les systèmes radars ennemis.

Au plan international, les rencontres se multiplient à l'image de celle convoquée par l'Onu et la rencontre de l'ancien président Nicolas Sarkozy avec le président Emmanuel Macron. Le monde entier est pris de panique. Et beaucoup de pays sont inquiets de la puissance militaire russe. Quelle pourrait être l'issue de cette tragédie du 21<sup>è</sup> siècle ?

Jean-Claude KOUAGOU

**Eco secret**

**Tunisie : L'Etat sollicite un groupe de banques locales pour le finance-ment de son budget**

A défaut d'une aide immédiate du Fonds monétaire international (FMI) en faveur de son programme de relance, l'Etat tunisien, en quête de financements, compte s'adosser sur les banques locales pour financer son budget. Le pays a conclu une convention de financement d'un montant de 81,5 millions d'euros et de 25 millions de dollars américains le 20 mai 2022 avec un groupe de banques locales pour le financement du budget de l'Etat. Confrontée à des défis structurels majeurs, la Tunisie connaît des déséquilibres macroéconomiques profonds, une faible croissance, un taux de chômage élevé et un investissement jugé faible, selon les services du FMI.

• A ces défis structurels s'ajoutent l'impact de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine.

10<sup>ème</sup> Réunion des Bourses africaines à Douala

# L'ASEA préoccupée par la compétitivité des bourses africaines

Pour discuter du développement des marchés de capitaux en Afrique, l'Association des Bourses Africaines (ASEA) est en réunion, depuis hier 1er juin 2022, à Douala, à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition de sa rencontre annuelle, le Building African Financial Market (BAFM). A cette rencontre à laquelle participent plusieurs bourses africaines, le développement de l'activité boursière en Afrique est une priorité.

• Falco Vignon

Comptant actuellement plus de 2000 sociétés cotées pour une capitalisation totale de plus de 1600 milliards de dollars américains soit 63% du PIB du continent, l'Association des Bourses Africaines (ASEA), sous le leadership de son Président, Edoh Kossi Amenounvé, reste concentrée sur le développement intégral des bourses africaines. C'est dans cette logique que pour ses réunions en présentiel depuis le déclenchement de la Covid-19, l'institution, pour la première fois a décidé de se réunir en Afrique Centrale. Placée sous le haut patronage de Premier Ministre de la République du Cameroun, cette rencontre dont le thème central est : « Optimisation du



cadre réglementaire comme levier de développement des marchés financiers en Afrique », vise, à en croire Edoh Kossi Amenounvé, le développement de l'activité boursière partout en

Afrique. Selon le Président de l'ASEA, le choix de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) comme hôte de la rencontre 2022 n'est pas neutre. Ce choix, explique-

trale, de par son poids économique, ses atouts en matière d'intégration et ses ambitions de développement tels que projetés dans le Programme Economique Régional (PER) adopté par les Chefs d'Etat de la sous-région en 2019 mérite une attention particulière de la part des bourses africaines ». Saisissant l'occasion, le numéro 1 de l'ASEA s'est fait le devoir de rappeler la dynamique de l'association. « Sa vision est de permettre aux Bourses de notre continent d'être des acteurs clés de la transformation économique et sociale de notre continent. Elle vise à développer la collaboration entre ses membres, à améliorer la compétitivité mondiale des Bourses africaines et à fournir une plateforme adéquate pour la mise en place d'un réseau pour les

échanges d'informations. Le BAFM est l'un des rendez-vous les plus importants de l'ASEA. En effet, il permet aux différents acteurs de l'écosystème des marchés de capitaux africains d'échanger sur des thèmes d'actualité et de proposer des solutions concrètes pour le développement des marchés de capitaux en Afrique. Ce séminaire est également une occasion de partages d'expérience entre les acteurs de l'écosystème », explique-t-il. Ainsi, fondée en 1993 et regroupant actuellement 27 membres ordinaires et 3 institutions de marché en tant que membres observateurs, l'ASEA ne s'écartera pas de sa mission : contribuer significativement au développement des marchés de capitaux africains.



## Baromètres Bénin

Référentiel			Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources	Economie	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)	Croissance économique	6,7	BAD 2020
Densité de la population	100,17 habitants/Km <sup>2</sup>	Statistiques mondiales (2018)	Pib par habitant	2415 \$	2018
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015			
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)			
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)			
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)			

## 57<sup>e</sup> assemblées annuelles de la BAD

### Le DG de Afrik Créances Blaise Ahouantché a pris part aux travaux

Le Ghana a accueilli du 23 au 27 mai 2022, les Assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement. Aux côtés d'autres sommités du monde bancaire et financier africain, le directeur général et promoteur d'Afrik Créances, Blaise Ahouantché a pris part aux travaux.

● Bidossessi WANOU

Les Assemblées générales annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) se sont tenues du 23 au 27 mai 2022 au Ghana. Grand rendez-vous des acteurs du monde bancaire et financier en Afrique, ces assises placées sous le thème: « Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste pour l'Afrique » ont connu également la présence du Président directeur général de Afrik Créances, Blaise Ahouantché. Dans son intervention aux dites assemblées, il a souligné le caractère catalytique du financement pour la promotion des entreprises, des affaires en vue du développement du continent. Le thème de cette édition des AG annuelles de la BAD est d'une importance capitale et répond aux enjeux du moment, selon le PDG de Afrik Créances. Le climat se retrouve au cœur de tout et conditionne même l'accès à l'énergie. En décidant donc de se focaliser sur la résilience climatique, la transition énergétique, les organisateurs, la BAD touche des questions assez sensibles, préalables de tout développement. D'ailleurs, les deux questions sont intimement liées car,



● Dr Akinwumi Adesina Président de la BAD et Blaise Ahouantché, PDG d'Afrik Créances

la transition énergétique doit prendre en compte la situation climatique qu'elle a également conditionnée en amont par ailleurs. Sachant que le thème de cette année offre une ébauche préparatoire à la Conférence des Nations unies sur le climat (COP27), qui aura lieu à Sharm El Sheikh, en Égypte, en novembre 2022, Blaise Ahouantché estime que ces AG constituent un cadre privilégié de réflexions approfondies pour cerner tous les contours du sujet et contribuer à la réflexion en vue de proposer des solutions adéquates à proposer aux nations. Aussi, ces AG de la BAD se sont intéressées à la manière de stimuler le financement de l'adaptation au climat et les questions connexes. Cela ne représente pour l'heure

que 10 % du financement mondial du climat. Environ 19 % seulement du financement international total de l'adaptation sont destinés à l'Afrique, le continent ne recevant que 3 % des flux financiers mondiaux liés au climat. C'est donc un défi et également un terrain favorable que pourra investir Afrik Créances qui, riche de l'expérience de son promoteur, saura allier les outils nécessaires et permettre de faire bouger les lignes. D'ailleurs, Blaise Ahouantché n'a pas manqué de le souligner durant ces assemblées générales. Ce fut dans l'ensemble, une brillante participation pour le PDG d'Afrik Créances qui se positionne déjà comme un leader de l'accès au financement dans ses zones d'intervention.

## Pollutions de l'air et de l'eau

### 9 millions de personnes en meurent chaque année

Une nouvelle analyse de l'Alliance mondiale sur la santé et la pollution (GAHP) vient de révéler que les pollutions environnementales de l'air, de l'eau et d'autres sources restent une grave menace mondiale qui tue plus de 9 millions de personnes chaque année.

● Issa SIKITI DA SILVA

Bien que les communautés pauvres et marginalisées soient touchées de manière disproportionnée – plus de 90% des décès liés à la pollution surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, souligne le nouveau rapport, qui est une mise à jour de l'étude publiée en 2017 par la Commission Lancet sur la pollution et la santé. La nouvelle analyse du GAHP, qui démontre que l'impact de la pollution reste dévastateur et que les décès annuels n'ont pas baissé depuis 2015, réitère que la pollution est une menace planétaire. « La pollution a longtemps été considérée comme un problème réglementaire local, mais il est de plus en plus clair que ses moteurs et ses impacts sont mondiaux et profondément liés à nos choix en matière d'énergie, d'alimentation et d'infrastructure. Notre approche des solutions doit changer », a déclaré Jessica Seddon, chercheuse du World Resources Institute (WRI) Ross Center et auteur du nouveau rapport. En Afrique, un rapport de l'UNICEF note que les décès causés par la pollution de l'air ont augmenté de



57% en moins de trois décennies, passant de 164 000 en 1990 à 258 000 en 2017, entraînant une perte du Produit intérieur brut (PIB) de plus de 215 milliards de dollars par an.

#### A l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, les chercheurs ont pointé du doigt cinq sources majeures de pollution, à savoir le trafic routier, les industries agroalimentaires et chimiques, les poussières de sable du désert du Sahara, la combustion de bois pour la cuisson des aliments et le brûlage des déchets à ciel ouvert. « Un soutien urgent est nécessaire pour réduire la pollution de l'air ainsi que l'empoisonnement au plomb et à l'exposition aux produits chimiques dangereux. Les moteurs, la dispersion et l'impact de la pollution sur la santé trans-

centent les frontières nationales et exigent une réponse mondiale », martèle le WRI, une ONG environnementale basée à Washington. « L'air pur et l'eau sont des droits humains. Ces défis transcendent les frontières urbaines et nationales, et notre réponse doit également transcender ces frontières », indique le WRI, ajoutant qu'il est en train de travailler avec des partenaires du monde entier pour lutter contre la pollution de l'air et de l'eau de concert avec les objectifs climatiques et de développement. En Afrique, l'« Urban Water Resilience Initiative » (Initiative pour la résilience de l'eau en milieu urbain), vise à aider 100 villes à générer davantage d'investissements directs dans la résilience de l'eau dans les années à venir.

## Rencontres du Marché des Titres Publics 2022

### La gestion de portefeuille en zone UMOA préoccupe

La gestion de portefeuille en zone UMOA : levier de performance des investissements sur le MTP. C'est le thème de l'édition 2022, des Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP), organisées hier mercredi 1er juin 2022 par l'agence de l'UMOA-Titres et l'agence régionale de gestion et de promotion des titres publics de la zone UMOA.

● Abdul Wahab ADO

Lancer les activités du Marché des Titres Publics pour l'année 2022 ; présenter les perspectives économiques des États pour 2022 et leurs stratégies de financement et dévoiler le calendrier des émissions de titres publics et les perspectives 2022 du Marché régional des Titres Publics (MTP) ; Promouvoir le projet de convention du marché secondaire du MTP et prévoir des signatures de conventions ; Promouvoir un dialogue de haut niveau autour des problématiques du marché de la dette sou-



veraine ; Développer une plateforme d'échanges entre les membres de l'écosystème du Marché des Titres Publics ; Fournir à l'UMOA-Titres une opportunité d'accroître la base d'investisseurs hors secteur bancaire sur le MTP ; Accroître la notoriété de l'institution et du MTP. Ce sont là, quelques objectifs de l'édition 2022 des Rencontres du Marché des

Titres Publics (REMTP). Cette année, au moins 150 acteurs clés du marché financier dont 1/3 d'investisseurs institutionnels et d'investisseurs étrangers en présentiel et sur zoom ont participé aux échanges. Il faut dire que divers responsables ont assisté à l'évènement. L'édition 2022 a été un évènement de taille avec un contenu de qualité de par la sélection d'intervenants de renom, la diversité et la pertinence des thématiques abordées pour en diversifier la cible et attirer le public cible. Pour rappel, les Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP) sont un évènement pro-

fessionnel majeur axé sur les enjeux et les défis du marché régional de la dette souveraine à destination des acteurs, professionnels, investisseurs du marché et autres membres de cet écosystème. Cette conférence est l'un des moyens phares pour renforcer le leadership du Marché des Titres Publics et contribuer à le positionner comme une véritable option d'investissement pour les investisseurs. Il faut mentionner qu'une communication a été présentée sur « La gestion de portefeuille en zone UMOA : levier de performance des investissements sur le MTP ».

## Afrique de l'Ouest

### Lancement de la bourse Acumen pour la formation des entrepreneurs

Dans son ambition d'accompagner le développement économique en Afrique de l'Ouest, Acumen forme des entrepreneurs de tous les secteurs. Le programme cherche à construire un réseau de leaders qui s'attaquent aux problèmes de pauvreté et d'injustice. Le fonds d'investissement social, Acumen, a lancé les candidatures pour son programme de bourse de formation destiné aux entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest. Cette formation est conçue pour doter les participants d'outils et de l'état d'esprit nécessaires pour lutter contre la pauvreté et l'injustice. Ainsi, ils seront formés entre autres dans le domaine du leadership, de la gestion et des bases du changement. Les candidatures sont ouvertes aux entrepreneurs, intrapreneurs et bâtisseurs d'organisations des secteurs public et privé qui

s'intéressent aux questions liées à la pauvreté et à l'injustice. Le programme accepte les entrepreneurs de tous les domaines, et aucune limite d'âge n'est imposée. La bourse commence par un programme de leadership d'un an entièrement financé, où les boursiers restent dans leur rôle tout en participant à une série de séminaires immersifs, d'ateliers et de pratiques de groupe. Après la première année, les boursiers feront partie de la communauté mondiale d'innovateurs sociaux d'Acumen engagés dans l'apprentissage, la collaboration et l'accompagnement. L'enjeu de cette formation est de constituer une communauté d'entrepreneurs ayant des capacités de leadership pour accompagner le développement économique en Afrique de l'Ouest. La date limite des candidatures est fixée au 12 juillet prochain.

20 minutes



## Logement

# Le gouvernement tâte le terrain face à la hausse des loyers

Comment freiner la hausse des loyers ? Le gouvernement a consulté mercredi des acteurs de l'immobilier sur cette question sensible qui touche à une dépense contrainte lourde des Français, en pleine poussée inflationniste. Avec le pouvoir d'achat qui s'impose comme la première priorité des Français, le sujet est capital pour le gouvernement d'Elisabeth Borne, qui doit impérativement remporter les élections législatives les 12 et 19 juin pour rester en place. Car l'inflation, sous l'effet notamment de la guerre en Ukraine, s'envole à des niveaux jamais vus depuis trente ans (+5,2 % sur un an pour les prix à la consommation).

### Des mesures

#### d'urgence coûteuses

L'exécutif y a jusqu'ici répondu par des mesures d'urgence, souvent coûteuses : « indemnité classe moyenne », chèque énergie, blocage des prix du gaz... Reste le coût du logement, un des postes de dépenses les plus lourds et rattrapé à son tour par la hausse des prix. Au premier trimestre, l'indice de référence des loyers (IRL), qui fixe l'augmentation annuelle autorisée pour les bailleurs, a bondi à 2,48 %, un niveau pas vu depuis 2008. Indexé sur l'évolution des prix à la consommation (hors tabac et loyers) lors des 12 derniers mois, il va donc continuer à augmenter si rien n'est fait.

#### Pas de gel des loyers

Mercredi, c'est cet IRL qui a été au cœur des discussions entre les représentants des professionnels de l'immobilier et les ministres Bruno Le Maire (Economie) et Amélie de Montchalin (Transition écologique), selon plusieurs participants interrogés par l'AFP. C'était avant tout «



un exercice de concertation, où le but était de laisser parler les acteurs », souligne-t-on dans l'entourage de Montchalin, dont les attributions incluent le logement. Les idées exprimées doivent aider la Première ministre à trancher dans l'optique d'un projet de loi sur le pouvoir d'achat qui doit être présenté le 29 juin. La proposition de geler les loyers, portée par des associations de consommateurs et de locataires mais rejetée par les professionnels, semble avoir été écartée. « Très clairement, ils nous ont dit qu'ils n'allaient pas vers un gel total des loyers parce qu'ils ont conscience du poids que ça aura sur les bailleurs », a expliqué à l'AFP la présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH), Emmanuelle Cosse, qui représentait les bailleurs sociaux. « Tout le monde était d'accord pour dire que le gel des loyers, ce n'était pas bon », a également témoigné Danielle Dubrac, présidente du syndicat de professionnels Unis.

#### Foison d'idées

Les participants ont néanmoins avancé des idées afin de rendre moins douloureuse la hausse de l'IRL : ne plus le réévaluer pendant un an à partir de cet été, le lisser en prenant en compte l'indice moyen des quatre derniers trimestres, ou réformer son mode de calcul pour en exclure les prix de l'énergie, qui contribuent à accélérer l'inflation. Sans

qu'aucune solution ne soit pour l'heure privilégiée. Du côté du gouvernement, on souligne que les acteurs ont été sondés sur le pouvoir d'achat des locataires, mais aussi sur la nécessité de soutenir la construction de logements afin de faire baisser les prix. Cette mesure, plutôt axée sur le moyen terme, est une revendication constante de la Fédération des promoteurs immobiliers. L'USH a également réclamé une revalorisation des aides au logement (APL), rognées lors du premier mandat d'Emmanuel Macron, afin de ne pas entamer la capacité financière des bailleurs sociaux pour rénover les bâtiments. Une demande également portée par la Fondation Abbé-Pierre (non présente à la réunion), pour qui la hausse des APL et des minima sociaux permettrait de cibler les ménages les plus en difficulté.

#### Manifestations jeudi après-midi

La réunion sera rapidement suivie d'échanges avec les autres acteurs du logement, comme les associations de défense des locataires et de lutte contre le mal-logement. Les plus marquées à gauche, comme Droit au Logement (DAL), ont d'ores et déjà appelé à manifester jeudi après-midi pour exiger des mesures fortes : gel des loyers, augmentation des APL, arrêt des expulsions...

20 minutes

## Inflation

# Le surcoût par ménage estimé à 90 euros par mois, selon « 60 Millions de consommateurs »

Une conductrice en train de faire le plein d'essence à Rennes, en mars 2022. Mathieu Pattier/SIPA L'équivalent d'une belle soirée au resto qui part à la poubelle. L'inflation actuelle pourrait entraîner un surcoût moyen de 90 euros par mois pour les ménages, selon l'Observatoire de l'inflation, établi par le magazine 60 millions de consommateurs en partena-

riat avec l'institut NielsenIQ. Ce chiffre a été établi à partir du poids réel des dépenses en carburants, en énergie et en produits de grande consommation dans le budget des ménages, précise le magazine sur son site Internet. Ce surcoût est réparti équitablement entre les postes de dépenses. « Avec 20 % de hausses, les carburants contraignent déjà à acquitter en moyenne 27 euros de plus

par mois », tandis que les factures d'énergie, en hausse de 25 %, « provoquent des prélèvements supplémentaires d'un montant moyen de 32 euros par mois ». Enfin, la « hausse générale de 7 % des produits de consommation courante, attendue cet été, entraînera une dépense supplémentaire de 30 euros par ménage chaque mois ».

20 minutes

## Transports

# Le Ghana et la Tanzanie projettent de créer une route aérienne d'ici fin 2022

Pour plusieurs États africains, le renforcement des liens bilatéraux constitue une démarche essentielle à la création de meilleures conditions pour une mise en œuvre efficace de la zone de libre-échange continentale. La Tanzanie et le Ghana veulent ouvrir une route aérienne d'ici la fin de l'année pour augmenter les arrivées de touristes, développer les affaires et le commerce. En marge de la visite d'État de la présidente



Samia Suluhu Hassan à Accra, les deux pays ont organisé le forum Tanzanie-Ghana sur le tourisme, l'investissement et le commerce, au cours duquel des opérateurs économiques et des institutions ciblées ont identifié des domaines de collaboration qui permettront d'approfondir les rapports bilatéraux. La création d'un couloir aérien fait partie d'une série d'accords signés en vue de booster les échanges. Cette route permettra aux compagnies aériennes de desservir toutes les destinations en Tanzanie et au Ghana avec des possibilités, de partage de code. Ceci intervient dans un contexte où le gouvernement ghanéen est proche de créer une nouvelle compagnie aérienne. Durant la période 2016-2021, les arrivées de touristes ghanéens en Tanzanie se sont chiffrées à 15 500, selon Benson Bana, haut-commissaire tanzanien accrédité auprès de 15 pays d'Afrique de l'Ouest. À en croire le diplomate tanzanien, son pays souhaiterait augmenter de 22% les flux actuels en provenance du Ghana pour atteindre une moyenne annuelle de 4 500 visiteurs contre 2 585 actuellement.

## Economie

# La Côte d'Ivoire veut créer 4 millions d'emplois et réduire son taux de pauvreté à 31,5% d'ici 2025



D'après la Banque mondiale, la pauvreté a reculé en Côte d'Ivoire passant d'un taux de 46,3% en 2015 à 39,4% en 2020. Pourtant, le nombre de pauvres a augmenté de 2,4% dans les zones rurales, sur la même période. Une tendance que veut désormais inverser l'Etat avec des investissements plus soutenus. D'ici les trois prochaines années, la Côte d'Ivoire envisage de faire passer son taux de pauvreté de 39,4%, à

31,5%. C'est ce qu'a annoncé le gouvernement ivoirien dans un communiqué publié ce mardi 31 mai 2022. Cet objectif s'inscrit dans le cadre du programme national de développement (PND) de 105 milliards \$ adopté par les autorités ivoiriennes pour la période 2021-2025. Cette stratégie devrait également permettre d'après les autorités, de créer 4 millions d'emplois. Pour atteindre ces objectifs, l'Etat ivoirien compte capitaliser sur les acquis des précédentes stratégies de développement, tout en renforçant la participation du secteur privé au nouveau programme. Une participation qui devrait avoir non seulement un impact sur le taux d'investissement global du pays (attendu à 27,1% du PIB en 2025 contre 23,1% actuellement), mais également sur les investissements dans tous les secteurs clés de la vie socio-économique ivoirienne. « Avec la mise en œuvre de ce PND, il est envisagé un PIB par habitant à 3480,0 USD en 2025 contre 2286,8 USD en 2020 ; une espérance de vie à la naissance à 62 ans en 2025 contre environ 57 ans actuellement [...] Il est également attendu que la part du secteur manufacturier dans le PIB de 10,9 en 2019 atteigne 15% en 2025 ; l'indice d'inégalité de genre (IIG) passe de 0,657 en 2018 à 0,3 en 2025 », indique le communiqué des autorités ivoiriennes. Et d'ajouter : « le PND 2021-2025 va améliorer le linéaire de route revêtue le faisant passer de 7500 km en 2020 à 9500 km en 2025. Il est prévu un taux d'investissement de 27,1% en 2025 contre 23,1% PIB en 2021 ».

Depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire enregistre une croissance soutenue qui fait de son économie l'une des plus dynamiques de l'Afrique de l'Ouest. Entre 2016 et 2020, l'économie a crû de 5,6% en moyenne et le pays est considéré comme celui qui a le plus accru sa prospérité au cours des 10 dernières années dans le monde.

Malgré cette performance, l'Etat ivoirien a encore fort à faire pour que les richesses créées se manifestent par une amélioration des conditions de vie des populations. D'après la Banque mondiale, la pauvreté a reculé dans le pays passant d'un taux de 46,3% en 2015 à 39,4% en 2020. Pourtant, le nombre de pauvres a augmenté dans les zones rurales, avec un bond de 2,4% sur la même période. Une tendance que veut désormais inverser le gouvernement, notamment à travers une croissance économique plus forte et attendue en moyenne à 7,6% sur les trois prochaines années.

Ecofin du 1<sup>er</sup> Juin 2022





## AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET Pré-qualification

### Recrutement d'une agence pour les travaux de refonte du site web de la BOAD

AMI/002/2022/DAG-DPA/BOAD

#### I. DESCRIPTION DU PROJET

##### 1. Description des prestations

Il s'agit de réaliser des travaux de refonte du site actuel de la BOAD qui s'inscrivent dans une stratégie digitale alignée sur les objectifs et la vision du nouveau plan stratégique Djoliba, qui est de faire de la BOAD la « Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest ».

Les objectifs de la refonte du site sont :

- optimiser l'expérience utilisateur ;
- uniformiser et connecter les plateformes de l'écosystème BOAD (Site institutionnel : BOAD.ORG, Site carrières : carrières.boad.org, Plateforme e-learning et Intranet) ;
- favoriser le contact avec la BOAD ;
- mettre en exergue les 5 domaines prioritaires de la Banque (les infrastructures (transport et TIC / digitalisation) ; la production et l'accès équitable à l'énergie et aux ressources naturelles ; la production agricole et la sécurité alimentaire ; l'immobilier et l'habitat ; la santé et l'éducation ;
- mettre en exergue les unités spécialisées de la Banque (CRC, URD3P, BOAD TITRISATION) ;
- gagner en visibilité ;
- prévenir les menaces de sécurité (Security by design et Privacy by design) ;
- assurer la conformité au RGPD.

#### II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### 2. Éligibilité

La participation est ouverte aux personnes morales participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium - de soumissionnaires éligibles, conformément au Guide des Procédures d'Achats de la BOAD (disponible sur le site web [www.boad.org/procedures/](http://www.boad.org/procedures/)).

##### 3. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation, soit individuellement, soit dans un groupement - consortium - de soumissionnaires. Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

##### 4. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures d'Achats de la BOAD.

##### 5. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

#### III. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

##### 6. Date prévue de commencement du marché

#### VI. MODALITES DE PRESENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en utilisant le formulaire de soumission disponible sur le site web [www.boad.org/avis-appel-manifestation/](http://www.boad.org/avis-appel-manifestation/).

##### 10. Informations complémentaires et modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les agences intéressées peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre 8h30 et 16h30 (GMT), auprès de la BOAD, par mail à l'adresse [consultationdpa2022@boad.org](mailto:consultationdpa2022@boad.org) avec copie à [hdiop@boad.org](mailto:hdiop@boad.org).

Les agences intéressées par le présent appel à manifestation d'intérêt sont invitées à envoyer leurs dossiers, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet "Réponse à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt - N° AMI/002/2022/DAG-DPA/BOAD", au plus tard le 03 juin 2022 à 16H30 (GMT) à l'adresse [consultationdpa2022@boad.org](mailto:consultationdpa2022@boad.org) avec copie à [hdiop@boad.org](mailto:hdiop@boad.org).

Si elles le souhaitent, les agences peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l'adresse ci-dessous, en indiquant la référence de l'Avis à Manifestation d'Intérêt :

Madame la Directrice du Département de  
l'Administration Générale  
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)  
68, Avenue de la Libération  
BP 1172 Lomé-Togo  
Réponse à l'Avis à Manifestations d'Intérêt - Référence N°  
AMI/002/2022/DAG-DPA/BOAD

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

Les prestations doivent impérativement démarrées, au plus tard le 08 août 2022.

##### 7. Durée de mise en œuvre du marché

Trois (03) mois, y compris les délais à accorder à la BOAD pour la notification d'observations d'étapes.

#### IV. CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

##### 8. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

- (i) Capacité économique et financière du soumissionnaire : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen (calculé sur les années 2021, 2020 et 2019) supérieur à 51 000 000 FCFA.
- (ii) Capacité professionnelle du soumissionnaire : Disposer de toutes les compétences nécessaires à l'exécution du marché en interne.
- (iii) Capacité technique du soumissionnaire : Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des deux dernières années (2021 et 2020), au moins trois (03) projets de création ou de refonte de site web.

La liste des soumissionnaires présélectionnés comprendra entre 4 et 8 agences.

Si plus de huit agences éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles seront réexaminés, afin d'établir un classement de leurs dossiers et identifier les huit meilleures agences ayant participé à la procédure.

Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère (iii) ;
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère (iii).

**N.B.** : le premier critère de comparaison additionnel sera appliqué à toutes les agences éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleures agences parce que deux agences ou plus sont à égalité pour la 8<sup>e</sup> position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

#### V. SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

##### 9. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est prévue pour le 03 juin 2022.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet avis à manifestation d'intérêt, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.

##### 11. DEBRIEFING

Toute agence qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande. La Banque communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

##### 12. LANGUE

Toutes les communications par écrit pour cet avis à manifestation d'intérêt doivent être en français.

##### 13. BASE JURIDIQUE

Le Guide des Procédures d'Achats de la BOAD, disponible sur le site web [www.boad.org/procedures/](http://www.boad.org/procedures/).

**N.B.** : La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Avis de sollicitation de Manifestations d'Intérêt (AMI).

**Mohamed KEITA**

Responsable du Patrimoine et des Approvisionnements,  
Chargé de l'intérim du Département  
de l'Administration Générale



# Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Foire Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique	13-19 Juin 2022	Sénégal	<a href="https://www.oic-oci.org/home/?lan=fr">https://www.oic-oci.org/home/?lan=fr</a>
AFRICA CEO FORUM	13-14 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://lc.cx/mw9vbW">https://lc.cx/mw9vbW</a>
17 <sup>ème</sup> Foire Commerciale de l'OCI	13-19 juin 2022	Dakar Sénégal	Néant
Assemblées annuelles Afreximbank	15-18 juin 2022	Caire, Égypte	<a href="http://www.afreximbank.com">www.afreximbank.com</a>
Business forum	16-17 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	Néant
Benin Investment Forum	23-24 Juin 2022	Cotonou, Bénin	<a href="https://www.cci.bj/">https://www.cci.bj/</a>
Foire international africaine	22-26 juin 2022	France	<a href="https://www.la-fia.com/">https://www.la-fia.com/</a>
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	<a href="https://www.agroforestry2022.org/fr">https://www.agroforestry2022.org/fr</a>
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://www.intrafricantradefair.com/">https://www.intrafricantradefair.com/</a>

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

**Taureau** Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

**Gémeaux** Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

**Cancer** Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

**Lion** Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

**Vierge** Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

**Balance** Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

**Scorpion** Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

**Sagittaire** Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

**Vendredi 1er Avril 2022**  
L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

**Capricorne** La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

**Verseau** Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

**Poissons** Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Publius Syrus).

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007  
Sikèkòdji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : [leconomistbenin1@gmail.com](mailto:leconomistbenin1@gmail.com)

Site : [www.leconomistbenin.com](http://www.leconomistbenin.com)

### Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

### Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

### Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHOMEGAN (97 14 85 43)

### Directeur de publication

Jules AFFODJI

### Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

### Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO  
(66656265)

### Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI  
Félicienne HOUSSOU  
(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU  
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU  
Hubert DOSSOU  
Falco Vignon

### Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

### Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : [eco.benin.paris@gmail.com](mailto:eco.benin.paris@gmail.com)

### Directrice commerciale

Rigel BATCHO  
(69190880)

### Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON  
(62323855)



Journée nationale de l'arbre/ 38<sup>ème</sup> édition

## La SIPI-Bénin fait du reboisement à la GDIZ

(Un total de 1.500 arbres à planter progressivement)

Dédié à la Journée nationale de l'arbre, le 1er juin de chaque année enregistre diverses initiatives pour la sauvegarde de l'environnement. A l'occasion donc du 1er juin 2022, la Société d'investissement et de promotion de l'industrie (SIPI-Bénin) a procédé à la mise en terre d'arbres au sein de la Zone industrielle de Glo-Djigbé.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Dans un contexte de mobilisation mondiale en faveur de la transition écologique, de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique, la SIPI-Bénin ne reste pas inactive. Mercredi 1er juin 2022, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, la société en charge de l'aménagement de la Zone économique de Glo-Djigbé a mis en terre une centaine de plants au niveau des terre-pleins centraux. L'objectif de cet acte qui fait suite à de nombreux autres dans la Zone industrielle est la manifestation de la volonté de la SIPI-Bénin de placer la protection au cœur de sa stratégie d'industrialisation du Bénin. Pour le compte de cette 38<sup>ème</sup> édition de la journée nationale de l'arbre, le « palmier royal » est l'espèce retenue par la SIPI-Bénin. En dehors de cette espèce, plusieurs autres seront plantés sur les corridors au sein de la GDIZ à savoir : le manguier, l'oranger, le caïllédraat et le Terminalia. Intervenant à l'occasion,



● Le DG/SIPI, Létonji Beheton mettant en terre un plant

le Directeur général de la SIPI-Bénin, Létonji Beheton a indiqué que la GDIZ est un projet qui prend en compte tout ce qui est impact environnemental. « Nous essayons de minimiser le plus possible tout ce qui est impact sur l'environnement. », va-t-il dire avant d'ajouter : « Bâtir une zone industrielle moderne de classe internationale et respectueuse de l'environnement est notre combat au quotidien. La SIPI-Bénin s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour un développement durable de la GDIZ à travers la préservation des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité, l'optimisation de la gestion des déchets et la valorisation des zones

vertes ». C'est alors que va intervenir le maire de la Commune de Tori. « Nous sommes sidérés par tout ce qui se fait, c'est quelque chose de grand. Que ces arbres servent pour nous de guide. », a-t-il indiqué au nom des maires présents. A ce jour, sur les 1.500 arbres annoncés pour être plantés au sein de la GDIZ, environ 500 sont déjà plantés par la SIPI-Bénin et 1.000 autres seront plantés progressivement. Du reste, il est à noter qu'au total, qu'outre de servir d'occasion à la mise en terre de plants, cette journée a, par ailleurs, permis aux maires des communes de Tori-Bossito et de Zè, de visiter les jeunes en formation de perfectionnement en textile sur le site de la GDIZ.



● Visite de l'atelier de perfectionnement en textile par les maires de Tori et de Zè



● Le DG/APIEX, Laurent Gangbès

## Euro U17

## Les Français renversent les Pays-Bas et deviennent champions d'Europe

La France a remporté l'Euro des moins de 17 ans ce mercredi en Israël, après une victoire en finale contre les Pays-Bas (2-1) qui menaient pourtant au score

Après 2004 et 2015, l'équipe de France des moins de 17 ans a remporté pour la troisième fois le Championnat d'Europe ce mercredi à Netanya, en Israël. Les Bleuets ont battu en finale les Pays-Bas (2-1), qui les avaient pourtant dominés en poule. Alors que les Néerlandais avaient ouvert la marque par Jaden Slory (48e), l'arrière droit du Havre Saël Kumbedi l'a joué comme



Thuram en signant un doublé, en deux minutes (58e et 60e). Au cours de leur parcours, les Français ont éliminé l'Allemagne et le Portugal aux tirs au but. Parmi cette prometteuse génération, entraînée par

José Alcocer, figurent le jeune milieu du PSG Warren Zaïre-Emery ou encore le Monégasque Lisandru Olmeta, fils de Pascal et également gardien de but.

20 minutes

## Environnement

## Tabac, l'autre facteur du réchauffement climatique

A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac 2022, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) tire la sonnette d'alarme concernant l'impact de l'industrie du tabac sur l'environnement. Le nouveau rapport intitulé : « Le tabac : un poison pour notre planète (en anglais) » souligne les impacts de l'empreinte carbone de l'industrie.

● Félicienne HOUSSOU

L'OMS a lancé un appel afin que des mesures soient prises pour rendre l'industrie plus responsable des destructions qu'elle cause. Et pour cause, chaque année, l'industrie du tabac est responsable de plus de 8 millions de décès, de la destruction de 600 millions d'arbres, 200 000 hectares de terres, de la perte de 22 milliards de tonnes d'eau et de l'émission de 84 millions de tonnes de CO2. Le rapport souligne que l'empreinte carbone de l'industrie provient de la production, de la transformation et du transport du tabac équivalent à un cinquième du CO2 produit par l'industrie du transport aérien commercial chaque année, contribuant ainsi au réchauffement climatique. En effet, le tabac est cultivé majoritairement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où il existe un besoin vital en eau et en terres agricoles pour la production des denrées alimentaires destinées à la région. Ces ressources sont utilisées pour cultiver des plants de tabac mortels, tandis que la déforestation gagne de plus en plus de terrain. Selon le



Dr Ruediger Krech, Directeur du Département Promotion de la santé à l'OMS, les produits du tabac représentent les principaux déchets sur la planète, et contiennent plus de 7 000 produits chimiques toxiques, qui pénètrent dans notre environnement lorsqu'ils sont jetés. « Environ 4500 milliards de filtres à cigarettes polluent nos océans, nos fleuves, nos trottoirs, nos parcs, nos sols et nos plages chaque année », a-t-il déclaré. Des produits comme les cigarettes, le tabac sans fumée et les cigarettes électroniques contribuent également à l'accumulation de pollution par les plastiques. Les filtres à cigarettes contiennent des micro-

plastiques et constituent le deuxième type de pollution par les plastiques le plus élevé au monde. L'OMS appelle les décideurs politiques à considérer les filtres à cigarettes pour ce qu'ils sont, à savoir des plastiques à usage unique, et à envisager d'interdire les filtres à cigarettes pour protéger la santé publique et l'environnement. L'OMS exhorte les pays et les villes à soutenir les cultivateurs de tabac afin qu'ils se réorientent vers des cultures durables, à imposer de fortes taxes sur le tabac (qui pourraient également inclure une taxe environnementale) et à proposer des services de soutien destinés à aider les gens à arrêter de fumer.

## Restrictions du bruit

## La décision ne passe pas encore à Parakou

Le gouvernement béninois a pris, en conseil des ministres, mercredi 25 mai 2022, le décret portant réglementation du bruit en République du Bénin. Une disposition objet de débats à Parakou quant à son efficacité pour le bien-être de la société. Les avis restent mitigés dans l'ensemble. La plupart appréhendant la question selon leur domaine d'activité.

Ayant constaté les multiples plaintes liées aux nuisances sonores enregistrées sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement a pris les dispositions nécessaires pour y remédier. Selon le compte rendu du Conseil des ministres, « l'ouverture des ateliers bruyants, notamment les moulins, les scieries, les forges, les discothèques (...) des lieux de culte, est interdite de 13h à 15h et 22h à 6h du matin pour les jours ouvrables, et de 20h à 10h du matin pour les jours de repos. La nouvelle réglementation sur la pollution sonore est vivement commentée. Les restrictions sont diversement appréciées. Jugé sévère pour beaucoup, le décret portant réglementation du bruit en République du Bénin devrait être pris en impliquant au préalable les

acteurs concernés. Que ce soit les gérants de maquis et restaurants, ou même les chefs religieux, chacun pense que la communication est nécessaire dans l'objectif de prendre une meilleure décision pour tous. « Le gouvernement ne nous a pas consultés avant de prendre sa décision. Si on décide de suivre ça à la lettre, nous ne ferons pratiquement pas de chiffre d'affaires (...) C'est ce qui nous donne à manger et il faut revoir ça, sinon cela nous handicaperait beaucoup », s'est plaint Adogo Michel, gérant d'un restaurant. Interrogé également sur la question, El Hadj Kabirou Yari, imam de la mosquée centrale de Madina pense que le décret doit être revu pour la non détérioration de la foi des fidèles

musulmans. Il pense que le gouvernement devait faire la part des choses et faire une exception pour les appels à la mosquée. « C'est une décision salubre de la part du gouvernement, nous l'acceptons (...) Toutefois, selon moi, les appels qu'on fait à la mosquée ne doivent pas être considérés comme étant des bruits à longue durée. Ce sont plutôt des bruits éphémères comme ceux des avions au décollage et à l'atterrissage », s'est exprimé l'imam Kabirou Yari. Néanmoins, il émet la réserve de vouloir s'exprimer au nom de tous les musulmans. Il affirme que c'est à l'Union Islamique du Bénin de se prononcer sur la question tout en faisant quelques propositions au gouvernement.

Mouhamed Bouhari SAÏDOU  
(Borgou Alibori)



**Avec ARESS,  
vivez l'Energie,  
l'Energie de Qualité  
pour tous**

LA QUALITE POUR TOUS

f in @ ARESS

(+ 229) 96 63 96 82

**REJOIGNEZ VOTRE QUOTIDIEN SUR NOS DIFFÉRENTS RESEAUX SOCIAUX**

L'économiste du Bénin est le premier quotidien béninois spécialisé en informations économique, financière et boursière.

**+229 69 19 08 80 / 95 42 96 26**

leconomisteben1  
journalleconomiste  
leconomistbenin1@gmail.com

www.leconomistebénin.com

Sikècodji, 2ème rue à droite en quittant les feux tricolores de la Marina pour le carrefour Okpè Oluwa